

l'esprit grand ouvert



Sommet de la Terre, Rio+20 : Jacques Auxiette porte parole des Régions et du Club France.

Une délégation régionale conduite par le Président de la Région des Pays de la Loire sera présente du 19 au 22 juin 2012

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2
Composition de la délégation régionale	p.3
Focus sur les 5 jeunes ambassadeurs	p.4
Programme de la délégation, les temps forts	p.5
Rio+20, quelles attentes ?	p.6
L'ancrage du développement durable en Pays de la Loire	p.9
Annexe 1 : Focus sur des initiatives ligériennes.	p.11
Annexe 2 : Manifeste des collectivités françaises pour Rio+20.p.15	
Annexe 3 : Lettre de mission à la délégation ligérienne.....	p.24

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
nadia.hamnache@paysdelaloire.fr

Nantes, le 15 juin 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet de la Terre, Rio+20 : Jacques Auxiette porte - parole des Régions et du Club France.

Jacques Auxiette, Président de la Région des Pays de La Loire conduira une délégation régionale du 19 au 22 juin à Rio pour le Sommet de la Terre. La Région Pays de la Loire est pleinement engagée dans la préparation de Rio au sein du club France depuis près d'un an. Jacques Auxiette y sera le porte-parole de l'Association des Régions de France (ARF), en tant que seul Président de Région présent, et un des porte-parole du club France, au titre des collectivités. A Johannesburg en 2002, il représentait déjà l'association Cités et Gouvernements Locaux Unis. Il participera à la délégation officielle française conduite par le Président de la République à qui il remettra solennellement la déclaration des collectivités locales et territoriales françaises pour Rio+20 (Annexe 2)

La Région Pays de la Loire a fait le choix, unique en France, d'emmener à Rio 5 lycéens et apprentis, « car c'est pour eux que nous devons, à Rio, recommencer à inventer le monde de demain et délivrer un message d'espoir » explique Jacques Auxiette. Kitty Mac Laughlin, jeune lycéenne de Mayenne, interviendra le 20 juin sur l'une des conférences officielles « ScénaRio 2012 : 30 000 jeunes pour un avenir durable ».

Ce déplacement est le fruit d'un investissement régional au long cours sur le développement durable. La Région a montré l'exemple avec son Agenda 21 adopté en juin 2009, qui a bénéficié de 25 000 contributions, mobilisé près de 30 000 personnes, et constitue la colonne vertébrale de l'action régionale. Elle est d'ailleurs une des rares Région en France à conduire une évaluation indépendante de son Agenda 21 avec l'objectif d'aller encore plus loin, vers une véritable stratégie territoriale de développement durable.

Les Pays de la Loire sont la seule région française lauréate des rubans du développement durable pour 2011-2013, symbole d'une stratégie globale innovante et d'excellence dans les réalisations, comme d'une avance reconnue.

La Région s'est également investie pour accueillir en 2010 à Nantes la première antenne locale du Comité 21 pour faire vivre concrètement le développement durable dans les territoires en animant un réseau d'acteurs porteurs d'exemplarité et d'innovations. Cela a permis la mobilisation de près de 600 acteurs locaux, la réalisation de 180 initiatives, 70 Agendas 21 (dont celui de la Région), 16 plans climats territoriaux et des dizaines d'entreprises engagées dans des démarches de responsabilité sociétale.

« Si nous allons à Rio, c'est que le contexte est nouveau, que l'urgence n'a jamais été aussi grande, que les collectivités sont plus que jamais à la pointe du développement durable mais qu'elles ne peuvent pas tout, même si elles peuvent beaucoup », déclare Jacques Auxiette qui a précisé ses attentes aux membres de la délégation dans un courrier leur étant adressé (Annexe 3). « Le contexte actuel de prise de conscience générale des limites du modèle de développement occidental change la donne. J'espère qu'il conduira les nations à revenir sur des positions plus conciliantes que celles qui ont été les leurs depuis 15 ans. Pour moi, Rio+20 est une chance qu'il ne faut pas laisser passer de remettre sur les rails une démarche multilatérale. »

Jacques Auxiette interviendra à l'occasion de plusieurs débats organisés au Pavillon France notamment le 19 juin sur « les attentes des collectivités à l'occasion de Rio+ 20 » aux côtés de Muhammad Yunus fondateur de la première banque de microcrédit et Prix Nobel de la Paix en 2006 ; « De nouvelles coopérations pour le développement durable » le 20 juin et « think local act global » le 22 juin.

Rio + 20

Vingt ans après le Sommet de la Terre de 1992, qui a officiellement consacré la notion de développement durable, les dirigeants du monde entier se réunissent à nouveau à Rio pour porter un regard sur les progrès accomplis et identifier les nouveaux défis à relever. Deux thèmes seront particulièrement investis :

- réfléchir à une amélioration du cadre institutionnel du développement durable
- avancer sur l'économie verte dans un contexte de lutte contre la pauvreté et de bien être des hommes.

Par ailleurs, les débats aborderont les thèmes prioritaires de la sécurité alimentaire et de l'accès aux ressources.

Rio+20 en direct

Chaque soir de 18h à 19h les jeunes ambassadeurs animeront leur blogs et leur page facebook pour faire vivre en direct le Sommet de la terre. Retrouvez les sur <http://www.paysdelaloire.fr> du 19 au 22 juin

Des interviews sont possibles tous les jours entre 13h30 et 15h00 heure française

France 24 retransmettra les principaux débats du Pavillon France.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
nadia.hamnache@paysdelaloire.fr

Composition de la délégation Pays de la Loire

- **Jacques Auxiette**, Président de la Région des Pays de la Loire, Vice-Président de l'ARF
- **Sophie Bringuay**, Vice Présidente de la Région des Pays de la Loire déléguée à l'environnement
- **Jean-Pierre Le Scornet**, Vice Président de la Région des Pays de la Loire en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- **Rose-Marie Veron**, Conseillère régionale des Pays de la Loire
- **Anne Bassinet**, Directrice générale déléguée de la Région des Pays de la Loire
- **Jacques Priol**, Directeur du Cabinet de la Région Pays de la Loire
- **Florent Dionizy**, animateur développement durable du Lycée Jules Rieffel
- **Josselin Cornet**, étudiant au lycée Rieffel à Saint-Herblain
- **Rouan Drouet**, étudiant au CFA Nature à la Roche-sur-Yon
- **Kitty Ghislaine Mac Laughlin**, étudiant au Lycée Lavoisier à Mayenne
- **Emmanuel Malécot**, étudiant au Lycée Edgar Pisani à Montreuil Bellay
- **Clément Maurin**, étudiant au CFBTPS du Mans
- **Natalia Bastos**, Chargée de mission au Comité 21 Pays de la Loire
- **Gildas Toublanc**, Président de la LPO 85
- **Patrick Chedmail**, Conseiller au CESER des Pays de la Loire, Directeur de l'école centrale de Nantes

Focus sur les 5 jeunes ambassadeurs



- **Josselin Cornet**, 19 ans, étudiant en BTS aménagement paysager au lycée Jules Rieffel (Saint-Herblain, 44),

« Il me semble qu'aujourd'hui, il devient plus qu'urgent de prendre de vraies et grandes décisions au niveau mondial concernant le développement durable. Le constat et la projection restent très difficiles, il est donc préférable de miser sur la sécurité et permettre la sauvegarde d'une biodiversité si belle, tout comme notre diversité de paysage. L'écologie sonne pour moi comme une évidence. La possibilité de participer au 20ème sommet de la Terre est selon moi une chance inouïe de défendre les valeurs qui me touchent ».

- **Rouan Drouet**, 20 ans, lycéen en Bac pro Aménagement paysage au CFA Nature (La Roche-sur-Yon, 85),

« J'ai choisi d'étudier dans cette filière pour répondre à ma passion de concevoir des jardins et de défendre la nature. Participer à Rio+20 c'est une action forte pour défendre l'environnement, découvrir de nouvelles méthodes de développement durable, échanger et créer du lien social autour de ces thèmes. »

- **Kitty Ghislaine Mac Laughlin**, 16 ans, lycéenne en seconde au Lycée Lavoisier (Mayenne, 53),

« Je suis particulièrement sensible à tout ce qui a trait à la solidarité, l'entraide entre les peuples. Depuis quelques années je correspond avec une fille togolaise de mon âge que mes parents parrainent. J'ai découvert les conditions dans lesquelles elle vit et ces dernières m'ont particulièrement touchée. J'ai pris conscience des inégalités de notre monde et souhaite faire tout mon possible pour les amoindrir. De ce fait, cette année, j'ai eu l'opportunité de participer à un atelier d'Accompagnement Personnalisé axé sur le Développement Durable et plus exactement sur la solidarité. Avec les autres élèves nous avons mis en place des actions solidaires au sein de notre établissement scolaire : collecte de vêtements, repas partagé, collecte de fournitures scolaires pour Haïti...

Quand les professeurs m'ont fait part de l'opportunité de participer au sommet RIO+20, je me suis dit que cela serait une chance pour moi et pour mes camarades. En effet, je compte y apprendre des choses quant aux moyens de réduire les inégalités Nord/Sud, les causes des déséquilibres économiques qui les engendrent... De plus cette participation me permettra de découvrir sur le terrain le métier de traducteur-interprète.

Mon rôle sera de témoigner des décisions et avancées qui "ressortiront" de cet événement international, partager, échanger avec mes pairs et avoir un autre regard sur l'actualité ».

- **Emmanuel Malecot**, 18 ans, lycéen en Terminale Bac pro Vigne et vin au LPA Edgar Pisani (Montreuil Bellay, 49).

« En temps qu'éco délégué tout le long de mon parcours scolaire à Montreuil-Bellay, je souhaite découvrir les projets d'avenir pour la terre, pour essayer à mon échelle de tout mettre en œuvre pour réaliser ces projets. Ensuite, la participation au 20ème Sommet de la Terre me permettra de voir tous les projets déjà mis en place à l'échelle mondiale pour mieux comprendre les enjeux mondiaux pour l'avenir de la planète. Puis, lors de ce Sommet, je pourrai aussi découvrir les différents projets mis en place au Brésil concernant le développement durable et l'environnement. Mais aussi, ma participation au Sommet me permettra de découvrir l'histoire et la culture Brésilienne et avoir un bref aperçu du style de vie dans ce pays. Pour finir, ce Sommet m'enrichira personnellement en rencontrant et en dialoguant avec des gens de pays, et de culture diverses.

- **Clément Maurin**, 25 ans, apprenti en CAP charpente au CFBTPS Le Mans (Le Mans, 72),

« Je me sens concerné par les problématiques environnementales et économiques qui vont être abordées lors de ce Sommet. Y participer est pour moi une opportunité exceptionnelle de m'informer dans un premier temps sur les progrès effectués depuis le premier sommet de Rio en 1992, et, dans un second temps, de constater en direct le vaste chantier auquel toutes les Nations sont confrontées. La tenue de ce Sommet me paraît indispensable pour continuer à faire évoluer les mentalités et à stimuler les bonnes volontés. Partir au bout du monde voir les Nations se réunir pour débattre des solutions à apporter à un problème majeur pour notre avenir, difficile de faire plus enrichissant pour un jeune Sarthois conscient du monde dans lequel il vit. »

Retrouvez les tout au long du sommet sur la page Facebook de la Région

Programme de la délégation, les temps forts*

Mardi 19 juin

- 11h-13h** Accueil de la délégation sur le Pavillon France
Intervention de Jacques Auxiette sur les attentes des collectivités à l'occasion de Rio+20
Rencontres avec Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, fondateur de la première institution de Microcrédit, Brice Lalonde, François Loos Président de l'ADEME, Yves-Edouard Saint-Geours, ambassadeur de France au Brésil
- 15h30 -17h** **Side event officiel au Rio centro : La ville durable une utopie concrète**
Comment gouverner et gérer les villes de demain, débat animé par Gilles Berhault, Président du Comité 21
- 18h-19h** **Rencontres et échanges** avec Luciano Ducci, Maire de Curitiba, Carlos Fernando Nievesberg, directeur de la FEPAM (Fondation de l'état de Protection environnementale dans l'état de Rio grande do sul) et Ilmar Reepalu, ancien Maire de Malmö, initiateur d'un des premiers quartiers durables au monde.

Mercredi 20 juin

- 9h-10h** **Intervention de Kitty Mac Laughlin jeune ambassadrice des Pays de la Loire au Rio centro**
« 30 000 jeunes pour un avenir durable »
- 10h30-12h** **Intervention de Jacques Auxiette sur le Pavillon France** « Francophonie : de nouvelles coopérations pour le développement durable ? ».
- 15h-18h** **Cérémonie d'ouverture de la Conférence Rio+20 en présence de François Hollande**
Président de la République, et de l'ensemble de la délégation France
- Remise solennelle par Jacques Auxiette, porte-parole de l'ARF à Rio, de la déclaration des collectivités locales et territoriales française pour Rio+20 au Président de la République
- 18h-19h** **Rencontre avec différentes délégations : Brésil, Afrique, Canada**

Jeudi 21 juin

- 10h-12h30** **Favela Rocinha : rencontre avec la Coopa Rocca**, une coopérative de couturières
- 16h-18h** Conférence sur la Forêt brésilienne

Vendredi 22 juin

- 10h-11h30** **Intervention de Jacques Auxiette sur le Pavillon France** « Think local, act global »
- 15h-18h** **Clôture de la Conférence Rio+20**
- 18h-19h** **Conférence de presse réaction de Jacques Auxiette sur les conclusions de la Conférence.**

* programme en heure locale à Rio, compter +5h pour l'horaire français

Rio+20, quelles attentes ?

Le Président de la République l'a dit lors de son discours à ce sujet à La Villette le 8 juin : « *Rio va être difficile* ». Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas assister au sommet, bien au contraire. Les enjeux y sont nombreux et ce n'est qu'en y étant présents que l'on pourra faire avancer les choses, contrairement à l'attitude prônée par certaines figures écologistes.

Comme l'a dit François Hollande, il nous faut d'abord reprendre toute notre place, la place de la France. Pour cela, nous devons montrer l'exemple. C'est ce à quoi nous nous employons en Pays de la Loire (cf. p 9-10). C'est ce que va faire le nouveau gouvernement en définissant une politique avec des règles stables pour chacun des acteurs, notamment les entreprises et les ménages.

Pour Rio, le Président de la République a fixé la feuille de route en posant 3 objectifs à la réussite du sommet : un accès plus universel aux énergies durables, une sécurité alimentaire qui passe par une agriculture plus soutenable et le soutien à l'économie durable.

En tant que collectivités, la Région Pays de la Loire portera plusieurs objectifs formulés dans la déclaration des collectivités locales et territoriales française pour Rio+20 qui sera solennellement remise au Président de la République par Jacques Auxiette, porte-parole de l'ARF à Rio mercredi 20 juin.

1. **Construire un système de protection sociale au bénéfice de tous les peuples**, alors même que la mondialisation de l'économie se traduit par la mise en concurrence des travailleurs des différents pays et la mise à mal des systèmes de protection sociale, là où ils existent, sous la contrainte des exigences économiques.
2. **Rendre les collectivités parties prenantes des processus d'élaboration des programmes, politiques et mesures mettant en jeu leurs responsabilités** dans la mise en place des politiques de développement durable, dont la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.
3. **Promouvoir la transition vers des territoires soutenables, solidaires et équitables, assurant un ancrage territorial du développement économique**, en renforçant leur résilience selon une gestion écologiquement durable des ressources locales (ressources naturelles, énergies renouvelables...) et socialement responsable (emplois et innovations, technologies vertes...)
4. **Favoriser l'accès à l'information** et assurer la participation des citoyens à la vie publique, à l'élaboration des politiques publiques et à leur évaluation.
5. **Rechercher l'optimisation**, la sobriété et le partage dans l'usage des ressources.
6. **Soutenir une vision multiculturelle et solidaire du développement durable** tenant compte de la pluralité des voies de développement dans le respect des cultures, des individus et des savoir-faire locaux et dans le respect de l'intérêt général.
7. **Faciliter un accès équitable aux besoins essentiels de proximité** : eau potable et assainissement, énergie, santé, transports collectifs, logement, etc.
8. **Utiliser la commande publique comme levier vers le développement durable** en développant les services de proximité d'approvisionnement alimentaire et énergétique, l'économie sociale et solidaire, en favorisant la relocalisation d'activités...

Un contexte nouveau

Vingt ans après le Sommet de 1992, la Conférence de « Rio+20 » marque le début d'un certain pragmatisme: devant l'urgence des défis à traiter, l'heure est désormais aux approches concrètes et à la définition des priorités. **Le premier objectif est d'adopter une vision partagée de l'économie verte** qui puisse servir de guide aux États, aux collectivités et aux entreprises. Les débats devront s'intéresser à la fois aux leviers de cette mutation économique et à l'acceptation sociale de cette nouvelle contrainte pour ne laisser personne aux bords du chemin et éradiquer la pauvreté dans le monde. **Le deuxième sujet inscrit à l'agenda vise à améliorer la gouvernance mondiale**. Malgré les progrès enregistrés au fil de ses rendez-vous, la communauté internationale n'a jusqu'ici pas réussi à atteindre les objectifs pris en 1992. La réforme du système international devra adapter les institutions multilatérales à un contexte géopolitique qui a évolué depuis vingt ans.

Vers une économie verte et sociale...

L'idée de croissance verte est dans un premier temps plébiscitée par de nombreux gouvernements, au moment où la crise économique éclate. Toutefois, il n'existe à l'heure actuelle aucune définition officielle, ni de véritable consensus autour de cette notion. Le débat pourrait même prendre une tournure idéologique et, à terme, devenir stérile.

De nombreux pays en développement affichent en effet leurs réticences à adopter un modèle de croissance qui escamoterait les défis relevant du développement économique et/ ou social, au nom de la préservation environnementale. Il existe une véritable défiance de leur part vis-à-vis des pays développés qui appellent à la généralisation des politiques de croissance verte, en particulier vis-à-vis des États-Unis, qui affirment que *"le développement durable n'est pas un luxe [mais] une nécessité pour les pays, à tous les stades de développement"*. Les PED, et notamment l'Inde, redoutent un *"protectionnisme vert"*, qui pourrait émerger si des pays décidaient d'étendre les exigences de leurs politiques de développement durable aux importations (taxe carbone aux frontières, critères de "durabilité" pour la production d'agrocarburants, conditionnalités sur les importations en fonction du respect de normes sur les droits des travailleurs, etc.).

Certains craignent également de se voir imposer un modèle de croissance qui ne tiendrait pas compte de leurs spécificités nationales (niveau de développement économique, structure de gouvernance, etc.). Le G77, présidé par l'Algérie, et la Chine réclament comme fil conducteur les principes de la Déclaration de Rio, notamment celui de responsabilité commune mais différenciée et *"le respect des différentes réalités du développement économique, social et environnemental des pays, ainsi que leurs particularités en termes de contexte et de priorités [...] et le droit souverain des pays sur leurs ressources naturelles"*. Dans cette vision, chaque pays reste libre de choisir sa stratégie de développement durable.

Par ailleurs, plusieurs composantes de la société civile critiquent les termes d'"économie verte" au motif qu'ils supplantent l'objectif de lutte contre la pauvreté : c'est le cas du groupe majeur représentant les femmes, qui propose de substituer à cette expression celle d'"économie durable et équitable" ou d'"économie verte et inclusive". La position de l'Union européenne est proche de cette conception qui souligne l'aspect social.

Certaines organisations non gouvernementales (ONG) contestent également le terme d'"économie verte" employé au singulier, au motif qu'il tendrait à établir l'existence d'un modèle économique unique, conforme aux principes du développement durable et applicable dans tous les pays. Elles proposent donc d'employer cette expression au pluriel étant donné qu'il *"n'existe aucun modèle unique compatible avec tous les pays et toutes les sociétés"*.

Un début de consensus pourrait néanmoins se faire autour de la définition proposée par le PNUD, qui décrit *"une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. [Elle] ne remplace pas le développement durable, néanmoins il est de plus en plus largement reconnu que la réalisation du développement durable dépend presque entièrement d'une bonne approche économique"*. Le PNUD recommande également d'injecter l'équivalent de 2 % du PIB mondial dans dix secteurs clés pour *"réorienter l'allocation des capitaux"*. Des débats ont également eu lieu à l'initiative de l'OCDE pour convenir d'une définition internationale de la *"croissance verte pour le développement"*.

Un cadre institutionnel pour le développement durable

Un « cadre institutionnel » fait référence à un système d'organisation mondiale pour le développement durable. Ce système comprend les institutions des Nations Unies responsables de développer et de superviser les programmes du développement durable. Malheureusement, ce cadre institutionnel ne fonctionne pas et freine les progrès du développement durable : les organisations internationales impliquées n'ont ni l'autorité, ni les ressources pour réaliser de véritables changements. Pour faire progresser le développement durable, le système doit être rationalisé et les institutions internationales doivent avoir l'autorité et les ressources nécessaires.

Dans le domaine environnemental, plusieurs options de refonte, dont certaines sont suggérées depuis vingt ans par la société civile, sont discutées : agglomérer les accords environnementaux par région ou par thème, fonder une cour de justice environnementale internationale, un parlement mondial pour l'environnement, un conseil de sécurité environnemental, réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour améliorer la prise en compte de l'environnement, ou encore créer une agence spécialisée.

Cette dernière proposition est avancée par la France et par l'UE. Soutenue par une centaine de pays, notamment ceux de l'Union africaine, elle vise à créer une agence spécialisée des Nations Unies, qui serait nommée Organisation mondiale de l'environnement (OME) ou Organisation des Nations Unies pour l'environnement (ONUEN). La nouvelle institution serait fondée sur un PNUE réformé. Elle serait dotée d'un budget et de pouvoirs étendus. Le statut d'agence des Nations Unies lui donnerait également une légitimité pour coordonner les initiatives multilatérales. Cette organisation se chargerait d'alerter les gouvernements sur l'évolution de l'état de l'environnement. Un autre volet de son action serait de fournir une vision globale sur le financement et les initiatives mises en œuvre par les États ou d'autres acteurs. Elle faciliterait enfin le transfert de technologies pertinentes, le renforcement des capacités des pays pauvres et vulnérables et la création d'instruments économiques dédiés à la préservation des ressources environnementales. Enfin, une participation universelle donnerait à la nouvelle organisation une forte légitimité. Les négociateurs devront également tenir compte de la difficulté de rapprocher des accords environnementaux et des fonds associés : une forte volonté politique devra présider à l'élaboration d'une telle institution.

Certaines ONG, les États-Unis, l'Inde et le Brésil sont néanmoins sceptiques à l'égard de la création d'une agence dédiée à l'environnement, même s'il existe un consensus sur la nécessité de renforcer le PNUE. Il est vrai que les initiatives incitant les États à adopter des engagements contraignants ou organisant la coopération internationale "du sommet à la base" n'ont rencontré que peu de succès : les récents accords sur la biodiversité et le climat sont fondés sur des instruments volontaires, qui posent la question de l'asymétrie des promesses des différents pays. **Quelle que soit la réforme retenue pour la gouvernance du développement durable, elle devra améliorer la participation des acteurs non étatiques.** Les propositions officielles des représentants de la société civile sont souvent inventives. Elles suggèrent de conduire des audits au sein des gouvernements et de traiter les requêtes des citoyens (groupe syndicats et travailleurs).

Lutter activement contre la faim et les inégalités d'accès aux ressources

La persistance et l'aggravation ponctuelle des crises alimentaire, hydriques et énergétiques sont inacceptables au début du XXIe siècle. Près d'un milliard de personnes sont aujourd'hui sous-alimentées, soit au moins 108 millions de plus par rapport au début des années 1990, selon les estimations de 2007. Si cette situation concerne tous les continents, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) est particulièrement pessimiste en ce qui concerne les pays en développement : elle estime que l'accomplissement des OMD (de 1990 à 2015, réduire de moitié la part de la population qui souffre de la faim) ne serait qu'une victoire partielle, puisque 600 millions de personnes souffrent encore de sous-alimentation dans ces pays.

L'accès à l'eau potable et à l'énergie évolue également de manière très inégale selon les territoires : ainsi, en Afrique subsaharienne, la population bénéficiant d'une source d'eau véritablement potable a doublé (de 252 millions en 1990 à 492 millions en 2008), mais les habitants des villes ont presque deux fois plus de chances d'accéder à ces ressources que la population rurale. En 2010, on dénombrait plus d'un milliard de personnes en situation de précarité énergétique.

À l'ouverture de la Conférence Rio + 20, il ne restera que trois ans pour combler les retards identifiés dans la mise en œuvre des OMD en matière d'accès à la nourriture, à l'énergie et à l'eau potable.

L'ancrage du développement durable en Pays de la Loire

La Région compte 70 collectivités possédant un agenda 21 local, 97 établissements scolaires labellisés éco responsables, une centaine de PME engagées sur ces questions, des centaines d'initiatives locales, et la seule antenne locale du Comité 21 en France.

Les Agenda 21 locaux

Les collectivités des Pays de la Loire sont de plus en plus nombreuses à élaborer des Agenda 21 en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. Au premier semestre 2012, 71 collectivités ont été recensées et si les tendances se confirment, ce chiffre devrait largement doubler d'ici à la fin de l'année 2014. Les Pays de la Loire se positionnent au 6ème rang des régions les plus dynamiques quant au déploiement des Agenda 21 locaux, qui impliquent toutes les échelles territoriales (régionale, départementale, intercommunale ou communale). Les Agenda 21 élaborés en Pays de la Loire reposent sur une vision globale des enjeux du développement durable, même si l'approche environnementale reste privilégiée par un grand nombre de collectivités. Parmi les domaines les plus investis figurent :



- **les espaces verts et la biodiversité** : gestion des pesticides, plan de désherbage, gestion différenciée ;
- **les économies d'énergies - énergies renouvelables** : éclairage public, bilan énergétique des bâtiments communaux, développement du photovoltaïque ;
- la gestion des déchets : collecte sélective ;
- **les transports** : développement des transports en commun, pistes cyclables, ligne pédibus, intermodalité, vélos et voitures partagées ;
- **les bâtiments de haute qualité environnementale** ;
- **l'aménagement du territoire** : projet d'écoquartiers, intégration de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) ;
- **l'éco-responsabilité de l'administration** : formation des élus et des agents au développement durable, politique d'achats publics responsables, économies d'énergie; suivi des consommations de fluides et de papier, plan de mobilité du personnel ;
- **la sensibilisation aux gestes écologiques** à destination du grand public et des scolaires : participation à la semaine du développement durable, démarches d'éco-responsabilité dans les établissements d'enseignement (lycées, CFA, ...) ;
- **la solidarité de proximité** : actions envers les personnes en situation de handicap, accessibilité, fonds social d'aide en fonction des ressources ;
- **le commerce équitable**, notamment à travers la campagne nationale « 500 villes s'engagent pour le commerce équitable », création d'un Conseil local ligérien dans le cadre du titre « Territoire de commerce équitable ».

Les Plans Climats territoriaux en Pays de la Loire

Si la question du changement climatique est planétaire et relève d'une prise en charge internationale, les réponses doivent se situer au niveau local. Premier niveau de l'autorité publique, les collectivités territoriales ont une responsabilité essentielle dans le domaine du changement climatique. D'une part, elles émettent environ 10% des émissions nationales de gaz à effet de serre. D'autre part, elles peuvent influencer les modes de production et de consommation des différents acteurs. Les Plans Climats territoriaux permettent de répondre à ce défi. En Pays de la Loire, ils visent deux objectifs principaux : l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique.

Seize Plans climat territoriaux sont engagés dans la région :

- Angers Loire Métropole,
- Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement,
- Communauté d'agglomération du choletais,
- Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP Atlantique),
- Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE),
- Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CCEG),
- Conseil régional des Pays de la Loire,
- Nantes Métropole,
- Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine,
- Pays de Châteaubriant,
- Pays de Haute Mayenne,
- Pays de la Vallée de la Sarthe,
- Pays des Mauges,
- Pays du Mans,
- Pays du Vignoble nantais,
- Pays Yon et Vie.



La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Pays de la Loire



Les entreprises ligériennes sont nombreuses à s'être engagées dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et s'attachent à intégrer de manière volontaire les externalités sociales, environnementales et économiques de leurs activités, en concertation avec ses partenaires et les acteurs locaux.

Pour faciliter la mise en œuvre de l'ISO 26000 sur laquelle est appuyée la RSE, une plate-forme régionale de travail est animée par l'AFNOR. Quatorze entreprises y participent : Armor SA, GTB Construction, Thales Communications, SOCOTEC, Pépinières Minier, Bull SAS, SOFAM, Euro Symbiose, CIRTI de Nantes, Groupe FIT, ETDE SA, Cité internationale des Congrès, Angers Loire Tourisme, Pole Emploi des Pays de la Loire, mais également Angers Loire Métropole. (D'autres acteurs ressources ont participé à cette plateforme : la CCI du Maine et Loire, la CRCI, la CGPME des Pays de la Loire, Altamire et Terra 21.)



Si petites et moyennes entreprises situées en Pays de la Loire ne sont pas contraintes par la réglementation d'engager des actions en faveur du développement durable, les donneurs d'ordres (entreprises et collectivités) sont de plus en plus nombreux à intégrer des exigences sur le développement durable envers leurs fournisseurs. La pression du marché les amène à modifier progressivement leurs pratiques et conditionner leur stratégie de développement.

Aujourd'hui, de nombreux entrepreneurs considèrent le développement durable comme une nouvelle clef de l'intelligence économique pour rendre leurs entreprises plus performantes, plus compétitives et plus innovantes. Ces visionnaires s'appellent Olivier Riom (Volutique), Benoît Couteau (DFC2 Diffusion), Yves Gillet (Groupe SCE), Gilles Poussier (Gens d'Evènement), Yves Sauvestre (Hebel Traiteur), Philippe Macq (TDV Industries), Philippe Comte et Emmanuel Saulou (Restoria), Yann Rolland (Bel'M) etc.

Depuis 2009, une association (Les dirigeants responsables de l'Ouest) fédère les chefs d'entreprises ligériens et bretons qui s'engagent à mettre en place une démarche de progrès et un plan d'actions selon trois axes stratégiques:

l'impact sur l'environnement, l'éthique sociale et la performance. Plus de trente dirigeants se sont déjà engagés à déployer la RSE dans leur entreprise et à sensibiliser leurs parties-prenantes aux enjeux du développement durable. L'association et toutes ces actions sont coordonnées par l'agence de communication corporate Alphacoms, basée à Nantes.



L'engagement des établissements d'enseignement



Les **Agenda 21 scolaires** contribuent à l'apprentissage par les jeunes des enjeux du développement durable, à travers des actions concrètes sur l'approvisionnement alimentaire ou énergétique des établissements, sur les trajets

domicile-école, sur la diversité culturelle, sur la solidarité internationale... Ils contribuent aussi à faciliter la mutualisation inter établissements et le transfert de savoir-faire pour que les chefs d'établissements ne se sentent plus seuls dans cette démarche.

La Région Pays de la Loire a développé une labellisation spécifique qui encourage les lycées et les CFA (Centre de Formation des Apprentis) à s'impliquer dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation durable et du champ éducatif sur la base d'un partenariat avec le Rectorat et la DRAF. A ce jour, la région compte une centaine d'établissements éco-responsables (49 lycées publics, 15 établissements privés et 33 Centres de Formation des Apprentis). La plate-forme collaborative « E-Lyco » diffuse les bonnes pratiques et incite l'ensemble des établissements à s'inscrire dans cette démarche.



Les établissements d'enseignement supérieur s'engagent également dans des démarches de développement durable par des « Plans verts ». Celui-ci ne se limite pas au management environnemental des campus. Il recouvre toutes les dimensions du développement durable (social, économique et environnemental) et vise à sa bonne intégration dans les activités d'enseignement et de recherche, mais aussi la gouvernance des établissements.

Ainsi, l'Université d'Angers s'est engagée dans une politique de développement durable depuis janvier 2008 autour de quatre axes stratégiques de travail ont été retenus : les déchets, l'énergie, la formation et les déplacements. La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur un comité de pilotage, composé de parties prenantes (Université de Nantes et Angers Loire Métropole), et sur des référents développement durable dans chaque UFR. Notons enfin l'implication de l'Université d'Angers, avec l'Université de Nantes, dans la création de diplômes interuniversitaires consacrés au développement durable – dont un sur la conduite d'Agenda 21



Annexe 1 : Focus sur des initiatives ligériennes

Dans le cadre du réseau animé par le Comité 21 (entreprises, collectivités, associations...) bon nombre d'actions innovantes ont été mises en œuvre. En voici quelques exemples.

- **GROUPE LA POSTE EN PAYS DE LA LOIRE**

La délégation régionale du groupe La Poste compte environ 14 700 collaborateurs (748 implantations immobilières couvrant les 1502 communes de la Région) cela représente autant de trajets quotidiens du domicile au lieu de travail que le groupe a décidé d'accompagner en mettant en place des Plans de déplacements entreprises à Nantes, Angers et Le Mans.

Le groupe la Poste (44) possède un département dédié à l'expérimentation de véhicules roulants innovants. À l'issue d'un test réussi en situation réelle d'utilisation par des facteurs, La Poste a décidé d'acquérir 250 Berlingo First Electrique, dont 25 circulent depuis début 2011 en Pays de la Loire. Chacun de ces véhicules électriques permet d'économiser trois tonnes de CO2 par an. La Poste ambitionne dans les cinq prochaines années de passer un quart de son parc thermique à l'électrique en se dotant de 10 000 véhicules électriques. Actuellement la recharge des batteries se fait par le réseau classique de production d'électricité. Cependant La Poste conduit des études pour expérimenter des infrastructures de recharge à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, éolien) basées sur leurs établissements. Ces actions ajoutées au dispositif déployé entre 2008 et 2010 de formation à l'éco-conduite de 100% des facteurs ainsi que d'autres démarches (feroutage, massification des flux..) ont permis au groupe La Poste de réduire ses émissions de CO2 liées au transport de 3,5% sur la période 2007-2009. La Poste ambitionne de les réduire encore de 12% à horizon 2015.

Le Groupe mène des actions en faveur de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme en contribuant à la formation de formateurs en alphabétisation au profit de publics en situation d'exclusion bancaire et des jeunes.

- **ANGERS LOIRE METROPOLE**

La communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole, qui regroupe 31 communes, soit 283 000 habitants, est la 2e agglomération la plus attractive de France. Investie dès les années 90 sur la thématique du développement durable, elle a élaboré en 2005 un Agenda 21 pour répondre aux enjeux du projet d'agglomération 2015. D'autre part, elle s'est lancée en 2008 dans l'élaboration d'une politique énergétique et climatique qui s'est traduite par l'adoption d'un plan d'action 2011-2014 et une charte d'engagement des acteurs locaux pour fédérer ses parties prenantes dans le projet.

La Communauté d'agglomération d'Angers (49) a réalisé en 2009 un bilan carbone des émissions de CO2 générées directement par la collectivité et les 31 communes qui la composent (consommation énergétique des bâtiments municipaux, transports en commun, collecte et élimination des déchets...) et des émissions liées à l'ensemble des activités situées sur le territoire de la collectivité (industrie, logement, déplacements individuels motorisés, agriculture...), sur la base d'une collecte statistique des facteurs d'émission du territoire. Sur la base de ce diagnostic, la métropole a engagé la réalisation d'un Plan Climat territorial, qui viendra préciser les mesures les plus efficaces à mener pour réduire les émissions des GES sur l'ensemble de son territoire.

- **MURS-ERIGNE**

Portée par l'engagement de son maire, la Commune de Murs-Erigné, dans le Maine-et-Loire, a engagé une démarche de développement durable en 2001 et investit de nombreux domaines : l'énergie et les transports avec la mise en place d'un plan communal d'économies d'énergie particulièrement remarquable ; la biodiversité (suppression des produits phytosanitaires, création d'un verger patrimonial communal). Les citoyens sont parties prenantes des changements : actions de sensibilisation, participation au concours Défis Familles à énergie positive...

La commune renouvelle depuis 2005 l'ensemble de son éclairage public qui est relié à des régulateurs de tension, une première départementale, qui permettait d'éteindre un lampadaire sur deux dès 22h00. La commune s'est engagée à la même époque à remplacer les 300 lampadaires boules de ses lotissements par des réflecteurs basses consommations. Ces derniers ne consommant que 70 Watt au lieu des 125 Watt précédemment; ils assurent ainsi un éclairage maîtrisé et efficace en orientant la lumière vers le sol et non plus vers le ciel, permettant par là-même un plus grand respect de l'environnement nocturne. Depuis 2010, l'éclairage public est éteint de minuit à 5 heures du matin sur l'ensemble du territoire communal. Ceci représente une économie de 17 000 euros/an. Toutes ces actions ont permis à Murs-Erigné d'être la

première ville de plus 5 000 habitants à obtenir une étoile au label « Villes et villages étoilées » en janvier 2011. Un projet expérimental subventionné est mené avec l'installation des premières lanternes à LED.

- **LYCEE JULES RIEFFEL**

Le lycée agricole public Jules Rieffel à Saint-Herblain (44) a adopté un Agenda 21 scolaire en 2006 et est engagé dans une démarche d'« établissement éco-responsable » depuis 2009. Quelques unes des 40 actions menées : projet solidaire de phytoépuration en Inde, création d'un chantier d'insertion en production légumière biologique, ouverture d'un espace de réhabilitation pour les oiseaux sauvages, mise en place de ruches, ateliers intergénérationnels de jardinage 130 élèves participent à la démarche et une cinquantaine s'engage de façon régulière dans l'un des ateliers proposés.

- **ECOLE DES MINES DE NANTES**

L'Ecole des Mines de Nantes, école d'ingénieurs de 850 étudiants, est engagée depuis mai 2008 dans un Agenda 21. Les étudiants sont associés à la démarche notamment via le Comité des parties prenantes internes, l'association EKI'LIBRE (club développement durable étudiants de l'Ecole), l'implication dans des projets d'engagement sociétaux... Par ailleurs, les étudiants sont invités à suivre le parcours développement durable, l'objectif 2011 étant que l'ensemble des étudiants y participe. La Chaire « Développement Humain Durable & Territoires » créée en 2011, a pour principaux objectifs de favoriser et accompagner les mutations des organisations et des territoires et de mobiliser les générations émergentes, à commencer par les étudiants de l'Ecole.

- **UN PARRAIN, 1 EMPLOI**

Créée en 1996, l'association « Un parrain, un emploi » met en relation des demandeurs d'emploi résidant en Loire-Atlantique avec des professionnels. Ce système de parrainage permet aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une aide individuelle, pendant 6 mois, sur la base d'échanges avec un professionnel de leurs secteurs de recherche. En 2010, ce sont ainsi 321 demandeurs d'emploi qui ont bénéficié d'une action de parrainage, dont 162 jeunes diplômés. Le réseau est constitué de 572 parrains et marraines actifs.

- **UNIS-CITE EN PAYS DE LA LOIRE**

Depuis 1994, Unis-Cité offre aux 18-25 ans la possibilité de s'engager en service civique durant 6 ou 9 mois sur des missions d'intérêt général : les économies d'énergie, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, l'accompagnement de personnes handicapées... Dans le cadre du projet Mediaterrre, des équipes de jeunes vont ainsi à la rencontre de foyers modestes pour les sensibiliser aux éco-gestes. La délégation des Pays de la Loire, créée en 2005, compte 110 volontaires pour 2011-2012 sur ses antennes de Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.

- **NANTES HABITAT**

Créé en 1913, l'Office public de l'habitat (OPH) Nantes Habitat loge 1 Nantais sur 5 (25 000 logements). Dans le cadre du volet social de son Agenda 21 adopté en 2009, l'office public a créé un Observatoire de la fragilité sociale et de l'action solidaire pour repérer et remédier à la fragilisation de ses locataires. Nantes Habitat expérimente également des approches participatives avec ses locataires et des associations pour favoriser l'épanouissement social et sociétal.

- **HABITAT & HUMANISME**

Depuis 1993, l'antenne de Loire-Atlantique a aidé au relogement de près de 1300 familles et a accompagné en 2010 75 familles pour faciliter leur insertion sociale dans le cadre du Plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées. L'association a également conclu un partenariat avec Saunier Duval, fabricant de chaudières, pour lutter contre la précarité énergétique.

- **BLUE CLUSTER**

Réseau né en 2008 sous l'impulsion d'Atlantpole et de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE, 44), ce cluster vise à valoriser les bioressources marines dans les secteurs de la cosmétologie, de la santé et des applications énergétiques et environnementales. Il regroupe aujourd'hui près de 50 entreprises (principalement des PME) et environ 40 laboratoires de recherche. 3 axes de travail sont menés : aider à l'innovation, favoriser les synergies entre acteurs et développer à l'international.

- **DIRIGEANTS RESPONSABLES DE L'OUEST**

L'association Dirigeants Responsables de l'Ouest promeut depuis 2009 la RSE au sein des entreprises. Plus de 30 dirigeants ligériens ou bretons se sont ainsi déjà engagés à déployer la RSE dans leur entreprise, se retrouvant régulièrement pour participer à des réunions d'informations et d'échanges.

- **GENS D'EVENEMENT**

Gilles Poussier a initié en 2009 l'association des Entreprises de la Chapelle sur Erdre (ECE). Ainsi, plus de quarante entreprises travaillent dans une logique collective de développement durable (Bilan Carbone partagé, transports mutualisés...).

- **TDV INDUSTRIES**

L'Un des dix axes retenus de l'Agenda 21 de TDV Industries prévoit le développement du coton bio et équitable africain. En standardisant cette offre destinée aux entreprises et collectivités, notamment avec l'ajout du bio, TDV Industries favorise le développement de cette filière durable et s'engage fortement en faveur du commerce équitable, notamment avec l'adhésion à l'ONG Yamana. Les achats annuels de TDV Industries de coton équitable sont passés de 19 tonnes en 2004 à 350 tonnes en 2008. Entre 2007 et 2008, l'entreprise a triplé ses achats de coton bio-équitable, de 20 à 60 tonnes. Cet engagement contribue à la préservation de l'environnement, au renforcement de groupements de producteurs démocratiques, à l'amélioration de la participation des femmes et au préfinancement des récoltes permettant de limiter l'endettement

L'entreprise a participé en 2009 au financement du matériel pour une maternité à Boughouni au Mali, ou a financé les actions en faveur du commerce équitable d'une quinzaine de lycéens mayennais.

- **LYCEE NATURE DE LA ROCHE SUR YON**

La Plateforme régionale d'innovation « Agriculture biologique, agriculture périurbaine durable » au Lycée Nature de la Roche sur Yon (85) a été lancée en 2010. Ce projet de PRI vise à expérimenter et diffuser de nouvelles pratiques agricoles durables en lien avec les besoins du territoire pour faire la démonstration d'une agriculture péri-urbaine durable, mais aussi former, transférer des compétences, accompagner des professionnels agricoles dans l'évolution des pratiques agronomiques, de la gestion, de la commercialisation... La PRI fait partie intégrante du projet d'établissement : conversion de l'exploitation au bio, choix d'une plus grande autonomie (fabrication d'aliments à la ferme, production d'énergie...), resserrement des liens avec le territoire (vente directe, contribution à la création et au développement de filières locales, ferme pédagogique, lien avec le centre Beautour sur la biodiversité...

- **LE TEMPS POUR TOIT**

Créée en 2005, l'association propose à des jeunes du grand Ouest - étudiants ou salariés - d'être hébergés chez des particuliers, personnes âgées, seules ou isolées, ou souhaitant participer à une action solidaire. En échange du prêt gracieux du logement, le jeune hébergé apporte une aide bénévole à son hôte. Il s'agit ainsi de proposer une solution aux jeunes face à la pénurie de logement, de contribuer au maintien des personnes âgées à domicile mais aussi de favoriser les liens intergénérationnels et de donner l'opportunité de s'investir dans un projet solidaire et social.

- **VILLE DE NANTES**

La Ville de Nantes a lancé dès 1999 le microcrédit social à destination des demandeurs d'emplois, des bénéficiaires de minima sociaux, des travailleurs précaires ou en état de surendettement. En 2009, 162 personnes ont bénéficié de ce « prêt stabilisé », à 80% pour financer un retour vers l'emploi ou une formation. La Ville a passé en 2010 une convention avec six banques et la Caisse des dépôts et consignations. Les personnes qui y souscrivent sont également accompagnées par une équipe de sept conseillers du CCAS. L'objectif est d'octroyer 4 000 prêts d'ici à 2014.

Le Conseil nantais des personnes handicapées : créé en 2009, ce conseil qui regroupe 19 associations organise une dizaine de visites par an de la ville de Nantes pour apporter aux décideurs un regard critique et constructif sur l'accessibilité. Cette concertation n'est sans doute pas étrangère au classement de la ville de Nantes au 1er rang des villes françaises en matière d'accessibilité - Association des Paralysés de France - Baromètre 2010.

- **RESTORIA**

Faire évoluer les pratiques et les métiers

Créée en 1970, Restoria est une entreprise familiale de restauration de 425 salariés dont le siège est à Angers (49). L'un des axes de son plan stratégique vise à faire de l'entreprise un exemple de développement durable dans le métier. L'entreprise a mis en œuvre de nombreuses actions pour réduire son empreinte environnementale. Signataire de la Charte de la diversité, elle a créé une commission diversité et favorise l'emploi de personnes en situation de handicap. Enfin, elle propose une offre exemplaire à destination de la restauration scolaire autour de recettes traditionnelles maison, d'approvisionnement via des producteurs locaux, de l'utilisation de produits biologiques et/ou équitables...

- **GRETA DU MANS**

Accompagner le développement de nouvelles filières Porté par le Greta du Mans (72), un pôle de formation sur l'éolien a vu le jour en 2010. Ce pôle initié par la Ville du Mans est complété par une structure de maintenance et de réparation animée par le groupe Chastagner avec les sociétés Alta Industrie, Camom, Fixator, KDE France, Rotor kontrol et GEO. Une formation de 6 mois de technicien de maintenance en parc éolien est proposée. De plus, un centre de recherche et développement dans le domaine de l'acoustique, des matériaux composites et de la mécanique est mis en place. L'objectif est de proposer aux salariés de l'industrie automobile un reclassement dans ce secteur émergent.

- **PAYS LAYON-SAUMUROIS**

Le Pays Layon-Saumurois (49) souhaite structurer une filière bois-énergie avec un potentiel énergétique mobilisable pour 2013 de 42 GWh/an. Dans le cadre d'un programme Leader, deux missions sont menées : la structuration de la filière d'approvisionnement et l'émergence de la demande et des débouchés pour le bois-énergie. Des actions ont débuté en 2009 avec l'organisation de conférences-débats sur ce thème. En parallèle, une étude a été menée en septembre 2008, en partenariat avec AgroParisTech, pour identifier les acteurs ressources pour structurer la filière d'approvisionnement.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'ESTUAIRE**

La communauté de communes Coeur d'estuaire (44) a achevé en 2011 deux parcs d'activités dédiés à l'écoconstruction. L'un accueillera des entreprises de production (maisons-bois, ventilation et chauffage, isolation, recyclage, énergies renouvelables, solutions végétales...) tandis que le second assurera la visibilité de ces sociétés (diffusion et show-rooms). La communauté de communes a misé sur un aménagement durable : gestion des eaux pluviales par des noues, conservation d'anciens chemins agricoles bordés de haies bocagères, linéaire de voiries réduit au maximum, éclairage optimisé, panneaux solaires prévus sur les locaux d'activités etc. Par ailleurs, il est envisagé de mutualiser certains services : restauration, liaison minibus avec les gares ferroviaires.